

# les manchettes

BULLETIN PUBLIÉ PAR LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

volume 32 • numéro 1, Octobre 2006

**MOT**  
Du  
**PRÉSIDENT**



## Une autre RENTRÉE BIEN ACCOMPLIE

Une rentrée scolaire amène son lot de questions, de réflexions et de prises de décisions. Que ce soit en tant que nouvelle direction ou en tant que direction d'expérience, chacune suit son chemin vers une même destination : celle de fournir les meilleurs services aux élèves de concert avec l'ensemble des milieux.

Sur ce parcours rempli d'obstacles et de surprises, deux acteurs d'influence cheminent : le leader pédagogique et le leader en gestion pédagogique.

### Comment les distinguer?

En route vers sa mission, le leader pédagogique transporte un imposant bagage de connaissances et de compétences. Stratège à l'affût des contenus, virtuose des techniques, il maîtrise les diverses approches pédagogiques. De ce fait, il peut directement contribuer au soutien des enseignants. Nous retrouvons en lui l'importance du rôle exercé par le conseiller pédagogique ou l'enseignant expert et il est d'ailleurs souvent nommé à la direction pour l'ensemble de son expertise à cet égard.

Le leader en gestion pédagogique possède des compétences qui s'apparentent, certes, à

celui du leader pédagogique. Dans une même orientation d'école performante, le leader en gestion pédagogique fait l'inventaire de toutes les ressources de son établissement et en gère les interactions. Au sein des ressources humaines, matérielles, financières et de la communauté, il met sa créativité et son initiative au service de son établissement afin de tirer profit de l'ensemble de ces intrants en souhaitant obtenir un retour profitable à l'élève. C'est alors que le leader en gestion pédagogique développe l'art de conjuguer au même mode et au même temps l'ensemble des ressources pour la mission de l'école et de son milieu.

Comme les directions d'établissement ont souvent été reconnues pour leur initiative et leur créativité, ce passage de leader pédagogique à leader en gestion pédagogique n'est pas toujours facile, mais accordez-vous toujours le mérite de vouloir relever ce défi et restez jaloux de ces prérogatives définissant la fonction de direction d'établissement.

Je vous laisse sur cette piste et je vous souhaite une très bonne lecture!

Le président

**Serge Morin**

# Clarification d'un titre d'article

Lors de la dernière parution du bulletin « Les Manchettes », le titre d'un article a soulevé des contestations et nous désirons rectifier la situation. Le texte intitulé « Rapport du CPDE » dans l'édition de juin 2006 aurait dû être écrit sous le titre « Rapport du représentant de la FQDE au CPDE ». Les critiques soulevées à cet égard sont, pour nous, légitimes et nous espérons que la correction que nous y apportons aujourd'hui saura être vue comme notre engagement et notre volonté à collaborer avec nos différents partenaires.

Nous souhaitons toujours recevoir vos suggestions et commentaires au sujet des articles que nous publions. Vous pouvez dorénavant le faire en écrivant à Julie Lussier à [communications@fqde.qc.ca](mailto:communications@fqde.qc.ca).

---

## Orientations 2006-2009 de la FQDE

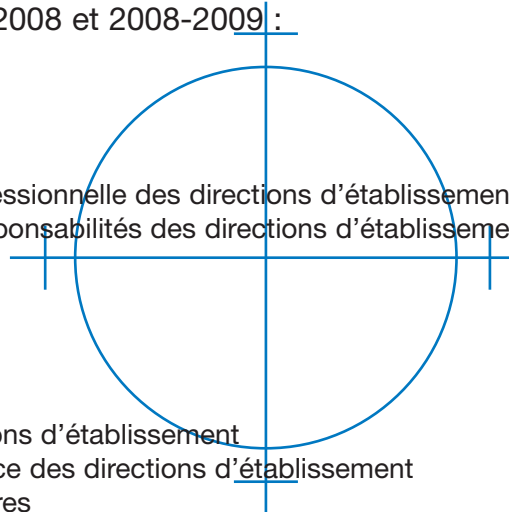
L'Assemblée générale de la FQDE, réunie les 26 et 27 mai 2006, a adopté les orientations suivantes pour les années scolaires 2006-2007, 2007-2008 et 2008-2009 :

### I - LA FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT

- Orientation 1 : développer une construction identitaire professionnelle des directions d'établissement  
Orientation 2 : assurer la compréhension du rôle et des responsabilités des directions d'établissement

### II - LA COMMUNICATION ET LE LEADERSHIP

- Orientation 1 : mettre en évidence le leadership des directions d'établissement  
Orientation 2 : œuvrer à la valorisation et à la reconnaissance des directions d'établissement  
Orientation 3 : assurer la cohérence des services et structures



---

## Sommaire

À la recherche de.....7	Mot du président :
Allergies alimentaires.....7	« Une autre rentrée bien accomplie ».....1
Clarification d'un titre d'article .....2	Note au lecteur (N.D.L.R.).....7
Convention de la poste .....4	Nouvelles figures à la FQDE.....5
La Personnelle .....6	Orientations 2006-2009 de la FQDE. ....2
Le président de la FQDE au congrès de la FQM .....7	Solidarité.....3
Message aux membres de l'AQDER.....7	Votre congrès professionnel.....8



*Depuis un quart de siècle maintenant, soit depuis la fondation du syndicat polonais Solidarnosc, le mot SOLIDARITÉ a fait le tour de la terre. Plus précisément, on le retrouve à toutes les manifestations syndicales ou associatives comme un grand thème rassembleur.*

Pour nous, directions d'établissement, ce mot a-t-il un sens ? Est-ce que la solidarité existe aussi pour nous et entre nous ? Voilà le sujet de ma réflexion depuis quelque temps.

Spontanément, c'est évident, on est tous solidaires. Que ce soit d'un collègue en difficulté, d'un ami malade, d'une prise de décision commune comme équipe de direction d'une école ou d'une commission scolaire, nous sommes généralement touchés et nous essayons de faire ce que nous pouvons pour aider ce collègue, pour qu'il reçoive un soutien approprié ou pour mettre en place ce qui a été décidé.

Mais, est-ce suffisant? Notre solidarité comme direction d'établissement a-t-elle une visée uniquement locale, à proximité de celles et ceux que nous côtoyons? Quand nous nous élevons au niveau de grandes régions, de grandes associations ou de notre province, qu'arrive-t-il de cette solidarité ?

Par exemple, votre commission scolaire dépose un projet de politique sur les frais chargés aux parents. Cette politique ne respecte pas les pouvoirs dévolus au conseil d'établissement et vous voulez vous opposer. Mais... vos collègues de la commission scolaire voisine l'ont accepté ... Cela ne devient-il pas plus difficile pour vous de faire valoir vos droits si les autres ne le font pas?

Il me semble qu'il y a plusieurs exemples où notre solidarité « provinciale » ou « régionale » fait défaut. En effet, ce que l'on vit dans une commission scolaire influence plus ou moins les autres. Et que dire de notre discours lors de nos négociations avec le gouvernement quant à nos conditions d'emploi ?

Il me semble que nous avons le défi, à travers nos organismes professionnels comme la FQDE, d'apprendre à échanger, à s'écouter, à se parler entre nous avant de prendre des décisions ou de poser des gestes qui, d'une manière voilée, mais efficace, nuisent à d'autres collègues. Des expériences récentes de travail en comité avec des associations professionnelles comme l'AMDES ou l'AQPDE nous ont démontré que nos préoccupations se ressemblent souvent et qu'un discours rassembleur est possible et souhaitable.

SOLIDARITÉ ne veut pas dire unanimité, recherche interminable d'un consensus. Il me semble que cela veut dire davantage la recherche de ce qui nous ressemble, nous interpelle tous à un moment donné. Pour ce faire, cela suppose des lieux d'écoute et de partage de la parole, des opinions et des idées des autres. Qu'en pensez-vous ?

*Régnald Beauchesne  
Président ADSLE*

# Allergies alimentaires

**La FQDE a récemment conclu un partenariat avec l'Association québécoise des allergies alimentaires (AQAA). D'autres articles de cet organisme seront publiés ultérieurement dans Les Manchettes.**

*Texte de Claire Dufresne, B. Sc. Inf. / Directrice générale de l'AQAA*

Avec une hausse de la prévalence des allergies alimentaires qui affectent jusqu'à 6% des enfants, il n'est pas étonnant que l'accueil des écoliers allergiques dans les établissements d'enseignement soit un sujet d'actualité et d'inquiétudes pendant l'année scolaire. La mise en place de certaines restrictions alimentaires compte parmi les stratégies adoptées par les écoles pour s'adapter à cette réalité en progression et pour créer un environnement plus sécuritaire pour les enfants allergiques. Cependant, elle prend souvent la forme d'un véritable casse-tête pour l'équipe-école et les parents d'élèves qui doivent être constamment aux aguets pour identifier et choisir judicieusement les aliments dits « sans danger » permis au sein de leur établissement scolaire.

## **Une solution simple : le programme CAC (Contrôle Allergène Certifié)**

La nouvelle marque de conformité CAC facilite la reconnaissance des produits alimentaires sécuritaires pour personnes allergiques et permet aux parents d'élèves et aux établissements scolaires de s'approvisionner en toute confiance. Elle certifie en effet qu'un aliment a passé tous les tests quant à l'absence d'un ou plusieurs allergènes.

Pour ce faire, des exigences techniques rigoureuses, formant le Programme CAC, ont été développées par l'Association québécoise des allergies alimentaires (AQAA) en étroite collaboration avec des instances gouvernementales reconnues telles que Santé

Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments, des experts de l'industrie alimentaire, des conseillers légaux et des spécialistes en certification. Ce n'est que lorsque les aliments répondent aux mesures de contrôle et d'analyse rigoureuses et que l'entreprise qui les fabrique réussit l'audit annuel effectué par le Bureau de normalisation du Québec, un vérificateur impartial et reconnu, que la marque CAC peut être apposée sur les emballages des produits, assurant ainsi aux consommateurs que toutes les précautions définies par le modèle de l'AQAA sont respectées.

L'arachide, le lait, l'œuf et l'amande sont les quatre allergènes ciblés par le Programme de certification. De fait, il s'agit des seuls allergènes pour lesquels il existe actuellement des tests de détection fiables, reconnus et validés scientifiquement. À noter que le nom de l'allergène contrôlé est toujours clairement inscrit à côté de la marque CAC sur l'emballage de chaque produit certifié.

Pour connaître la liste des produits alimentaires certifiés et pour en savoir davantage sur le programme de certification CAC, visitez le site Internet [www.certification-allergies.com](http://www.certification-allergies.com)

L'AQAA ne connaissant pas les méthodes de contrôle et de détection des allergènes effectuées dans les produits portant une allégation maison de type « sans arachide », elle ne peut recommander ces produits.

## **CONVENTION DE LA POSTE PUBLICATION N° 40006985**

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée à :

Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement (FQDE)  
7855, boul. Louis-Hippolyte-Lafontaine, bureau 100  
Anjou, Québec H1K 4E4

Courriel : [info@fqde.qc.ca](mailto:info@fqde.qc.ca)



Contrôle Allergène Certifié

## CONTRÔLE DES ALLERGÈNES

Tests de détection reconnus et validés	OUI	?
Vérification et échantillonnage des matières premières	OUI	?
Échantillonnage des lots de produits finis	OUI	?
Critères développés en collaboration avec des instances gouvernementales	OUI	NON
Critères uniformes d'une entreprise à une autre	OUI	NON

## AUDIT (CERTIFICATION)

Audit annuel	OUI	?
Audit effectué par organisme tiers neutre et impartial	OUI	?

## RESPONSABILITÉ LÉGALE

Partagée	OUI	NON
Assumée par l'entreprise à 100%	NON	OUI

## APPUIS AU PROGRAMME

Santé Canada	OUI	NON
Agence canadienne d'inspection des aliments	OUI	NON
Allergologues et immunologues du Québec et du Canada	OUI	NON
Associations de consommateurs allergiques	OUI	?

## LOGO, PICTOGRAMME, IMAGE

Uniforme d'une entreprise à l'autre	OUI	NON
-------------------------------------	-----	-----

# Nouvelles figures à la FQDE



Le personnel de la FQDE s'est enrichi d'une conseillère aux communications et à la vie associative. En effet, madame Julie Lussier occupe ce poste depuis le 14 août dernier. Depuis son arrivée, la visibilité de la fédération ne s'en porte que mieux.

Toute l'équipe de la fédération est heureuse de cette arrivée et lui souhaite la meilleure des chances dans son mandat.



Durant le congé de maternité de madame Dominique Trimboli, réceptionniste à la FQDE, une nouvelle voix vous accueillera. C'est celle de madame Josianne Massé. Bienvenue parmi nous, Josianne!



## Profitez-vous du pouvoir de négociation de votre organisation pour vos assurances ?



La Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement et La Personnelle vous proposent un régime d'assurance de groupe auto et habitation des plus avantageux.

- Obtenez des tarifs concurrentiels et des privilèges exclusifs adaptés à vos propres besoins.
- Bénéficiez de l'expertise du 1<sup>er</sup> assureur de groupe au Québec détenant une entente de partenariat avec plus de 570 groupes à travers le pays.

Appelez dès maintenant pour une soumission auto ou habitation :

**1 888 GROUPES**  
4 7 6 8 7 3 7

Ou demandez une **soumission auto en ligne** en tout temps à

[www.lapersonnelle.com/fqde](http://www.lapersonnelle.com/fqde)

Demandez une soumission et vous serez automatiquement inscrit(e) au

**Concours 52 000 \$**

vous donnant la chance de **gagner 1 000 \$ par semaine pendant un an !**



LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE  
DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES  
D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT



**laPersonnelle**

Assurance de groupe auto et habitation

# Le président de la FQDE au Congrès de la FQM, le 29 septembre 2006

*Atelier : Un rapprochement entre le municipal et le scolaire, est-ce possible?*

Nous vous présentons un aperçu de l'allocution faite par Monsieur Serge Morin. Nous vous invitons à consulter le site Internet de la FQDE pour trouver plus d'informations.

S'agit-il d'un regard du point de vue politique ou un questionnement sur ce que l'on veut en terme de services à l'éducation? Est-ce que cela peut provoquer une amélioration des services rendus?

Nous sommes ni pour ni contre un rapprochement entre le municipal et le scolaire puisque nous sommes ici plus au niveau des moyens. Nous préférons amener la réflexion un peu plus loin car au-delà, une mission demeure pour les établissements : le maintien des processus de développement à l'élève et pour l'éducation en général.

À la FQDE, nous croyons que les enfants du Québec ne méritent pas les chicanes politiques et celles qui touchent le partage des pouvoirs. L'école québécoise doit passer par la concertation des milieux. Toutes situations qui entravent cette concertation par trop de frontières politiques et administratives ne peuvent que nous entraîner loin de la mission première de l'établissement et de la communauté et nous faire oublier le pourquoi de cette mission qui est le développement de nos élèves, la relève de demain.

## À la recherche de :

La FQDE vous remercie à l'avance de lui signifier que vous complétez actuellement ou que vous avez complété une scolarité ou une thèse de doctorat ou encore un diplôme de 3<sup>e</sup> cycle. Vous nous obligeriez beaucoup en nous transmettant cette information, le sujet de votre thèse (s'il y a lieu) et l'université où vous avez suivi vos cours.

La façon privilégiée pour nous transmettre cette information est via le courriel [president@fqde.qc.ca](mailto:president@fqde.qc.ca).

Et merci à toutes celles et ceux qui ont déjà répondu à ce petit sondage.

## N.D.L.R. :

- 1- La politique générale dans « Les Manchettes » est d'utiliser, au besoin, le masculin à titre épïcène dans le but de faciliter la lecture des textes.
- 2- Les insertions de documents dans ce bulletin sont considérées comme un apport publicitaire. Leur contenu relève de la responsabilité exclusive des auteurs.

## Message aux membres de l'AQDER

L'AQDER a maintenant un numéro de téléphone direct pour ses membres, c'est le

**514 353-3254.**



# Votre CONGRÈS PROFESSIONNEL

Le congrès de la FQDE, sous le thème « Près de l'action, un choix de direction! », se tiendra au Centre Sheraton à Montréal, les 26, 27 et 28 avril 2007. Assurez-vous de réserver ces dates. Les formulaires d'inscription vous parviendront sous peu. Nous vous inviterons à vous inscrire en ligne sur le site Internet, section congrès.

## Voici le contenu professionnel préliminaire

### **Sessions pré-congrès**

- communication
- gestion décentralisée d'un établissement
- financement du Ministère à l'école

Marie-France Gaumont  
Robert Morin  
Jean Sauvageau

### **Ouverture**

mise en situation du thème

Théâtre PARMINOÙ

### **Clôture**

éléments de synthèse

Pauline Marois

### **Conférences simultanées**

- municipal / scolaire
- public / privé
- rapport c.s. / établissements
- compétences / D.E.

Bernard Généreux  
Richard Marceau, Sylvain Bernier  
Rénald Beaudesne, Jean Denommé  
Luc Brunet

### **Ateliers**

- accompagnement des nouvelles directions
- autonomie de l'établissement par le C.E.
- communications difficiles
- décentralisation et réussite
- développement personnel
- éthique et valeurs
- habiletés politiques au C.E.
- insertion professionnelle des enseignants
- intergénération
- leadership pédagogique
- perspective : outil informatique / établissement
- pour une école transformée
- reddition de comptes
- règlements des établissements
- valeurs des jeunes (hypersexualisation)

Christine Robin, Richard Courteau  
Christine Labelle, Cécile Bénard  
Johanne Reney  
Jacques Lachapelle  
Robert Bouchard  
René Villemure  
Paul Peterson  
Ginette Bégin, Réjean Parent  
Ghislaine Larocque  
Christiane Joncas  
GRICS  
Jacques Ross  
Lucie Lafleur  
Paul Darveau  
Francine Duquet

